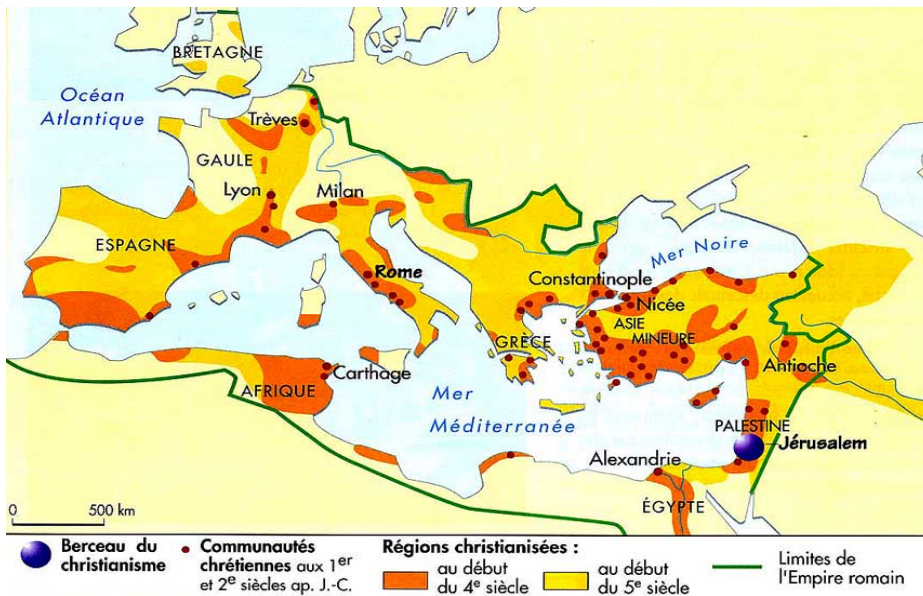


1. La christianisation de la Gaule Romaine



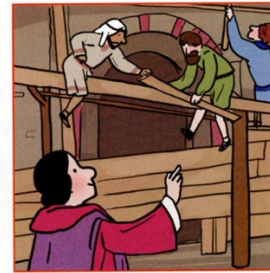
Doc. 3 L'installation d'une nouvelle religion : le christianisme*



Au début du 1^{er} siècle, dans la province romaine de Judée, le juif* Jésus est exécuté en raison de ses idées nouvelles sur la religion.



Peu après, ses idées sont répandues. Les premiers chrétiens sont ceux qui croient que Jésus est le fils de Dieu et le Christ*.



Au 4^e siècle, le christianisme devient la religion officielle de l'Empire romain. Les groupes de chrétiens s'organisent et bâtissent des églises* pour prier.

- 7 Quelle est la religion de Jésus ?
- 8 Comment s'appellent les personnes qui croient en ses idées ?
- 9 À quel siècle le christianisme devient-il la religion officielle de l'Empire romain ?

2. Louis IX, roi chrétien



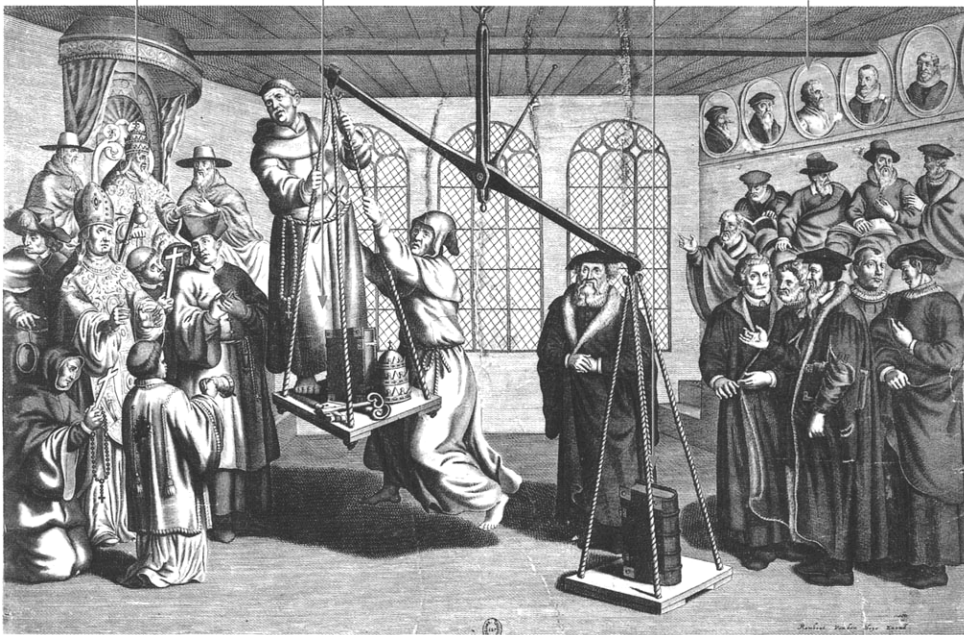
Les juifs sont mis à l'écart

Nous voulons que les juifs puissent être distingués et reconnus des chrétiens, nous vous ordonnons que vous imposiez à chaque juif des deux sexes des insignes : à savoir une roue de feutre ou de drap rouge cousue sur la partie supérieure du vêtement. Si par la suite un juif est trouvé sans cet insigne, son vêtement supérieur appartiendra au dénonciateur ; de plus ce juif sera frappé d'amende.

Ordonnance de Saint Louis en 1269.

Miniature extraite de "Vie et miracles de Saint-Louis, par Guillaume de Saint-Pathus, vers 1330-1351.

3. Henri IV et l'édit de Nantes



P. Magiter, *Le poids de la Bible*, gravure, Musée Calvin, Noyon, XVIème siècle.

Nous avons permis et permettons à ceux de la religion prétendue réformée¹ de vivre partout dans notre royaume sans être vexés, battus, ni obligés à faire quelque chose [...] contre leur conscience.

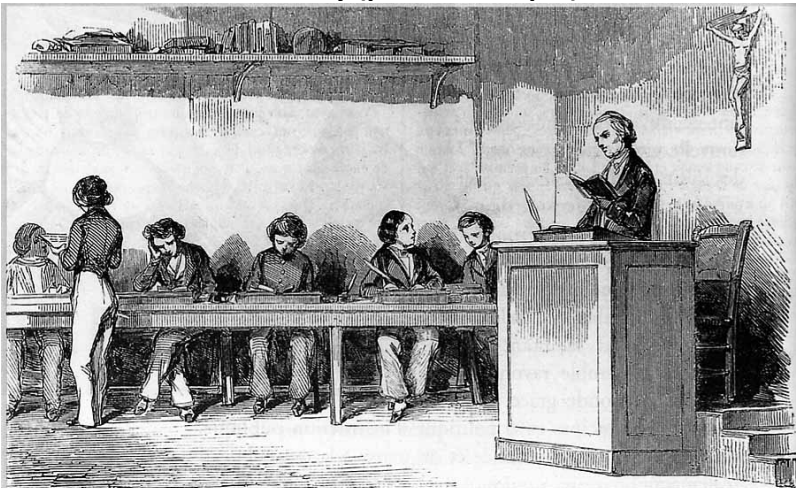
[...] Nous ordonnons que dans les faubourgs d'une ville [...] l'exercice de ladite religion pourra se faire publiquement par tous ceux qui y voudront aller.

Ordonnons qu'il ne sera fait ni différence, ni distinction entre les religions pour être admis dans les universités, collèges et écoles, dans les hôpitaux et les léproseries².

D'après l'édit de Nantes promulgué par le roi Henri IV en 1598.

- 1. la religion protestante
- 2. lieux où l'on soigne les lépreux

4. L'école de Jules Ferry (primaire laïque)



Une école au milieu du XIXème siècle en France, gravure.

L'enseignement primaire est laïque, en ce sens qu'il ne se confond plus avec l'enseignement religieux. (...) L'école est « neutre quant au culte ». Les élèves de toutes les communions y sont (...) admis, les représentants d'aucune communion n'y ont plus accès. (...) L'instituteur à l'école, le curé à l'église, le maire à la mairie.

Document 1 : Définition de la laïcité Ferdinand Buisson (1881)



Ecole primaire de garçons de Damvillers, 1899, Musée national de l'Education, Rouen.

Article 2.
Les écoles primaires publiques vaqueront* un jour par semaine, en outre du dimanche, afin de permettre aux parents de faire donner, s'ils le désirent, à leurs enfants, l'instruction religieuse en dehors des édifices* scolaires. [...]

Document 2 : Article 2 de la loi du 28 mars 1882

QUESTION : Choisissez un des 4 thèmes. En quoi les documents fournis concernent-ils le fait religieux ? Est-il pertinent de les utiliser avec des élèves de CM par rapport au thème à traiter au cours moyen ?